



RÉFORME FERROVIAIRE

3 MOIS ... ET LA LUTTE CONTINUE !!!

Depuis le 03 avril, début du conflit contre la réforme ferroviaire, la direction SNCF a été tour à tour VOLEUSE, MENTEUSE, DÉSHUMANISÉE, HARGNEUSE, MANIPULATRICE de son encadrement, ... Désormais, elle triche avec les IRP et explore, avant même la réforme, les possibilités de destruction de l'outil de maintenance afin de mieux le séparer et pour ensuite mieux le vendre.

Alors que le conflit est loin d'être terminé, la direction du Matériel accentue déjà la pression sur les Technicentres Industriels et les Technicentres de Maintenance, pour contraindre et modifier les organisations de travail au sein de la maintenance du matériel roulant. En présence ou non des délégués du personnel, elle présente des réorganisations violentes, allant jusqu'à provoquer les cheminots en les faisant se remettre en question sur leur professionnalisme, leur "dévouement" au travail, l'emploi "cheminot" et les conditions de travail.

Où en est-on de la déconstruction de la maintenance des matériels roulants ?

Les directions locales décomplexées annoncent dans plusieurs sites de production vouloir s'organiser de manière à mettre des cheminots du domaine sur les routes de France. Chantage et manipulations !!!

Renforts, Task Force, équipes de soutien, dépannages mobiles, intérim/alternance, ... toutes ces solutions sans avenir sont orchestrées dans la précipitation et désorganisent, voire vident des unités de travail entières.

Les cheminots se voient contraints de se déplacer vers la charge de travail et sont ainsi exposés au risque d'accidents, sans qu'aucun travail de prévention des risques ne soit engagé avec les CHSCT. Et ce ne sont pas les "règles qui sauvent" qui épargneront ceux qui emprunteront les routes surchargées de camions, suralimentées par les bus MACRON soit dit en passant.



La direction du Matériel provoque les cheminots !!!

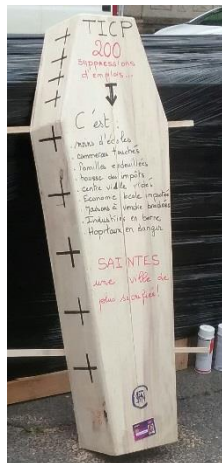
Grévistes ou non-grévistes, les cheminots sont dans l'œil du cyclone des restructurations menées tambour battant sans consultation préalable des élus et mandatés, parfois en contradiction avec l'avis de l'encadrement et de certains dirigeants :

- **A Bischheim (67)**, l'annonce de retards de production se traduit par le recours à la sous-traitance tous azimuts. Ainsi, 20 cheminots de la production Technicentre Industriel d'Hellemmes (59) sont réquisitionnés pour les « transférer » au TI.

Enfin, la direction alsacienne veut une fois de plus casser les conquits sociaux locaux des cheminots et mettre fin aux us et coutumes - pour exemple les pauses "casse-croûte" - et ainsi détériorer davantage les conditions de travail et de repos des cheminots.

- **Pendant ce temps, au Technicentre Industriel d'Hellemmes**, et alors que la direction du Domaine continue de déconstruire ce site historique de production dans le but de le brader aux pontes de l'immobilier, on assure qu'il ne s'agit pas de 20 renforts mais de formation nécessaire à la montée en puissance de l'établissement en 2019/2020.

Quid de l'intérim largement utilisée dans les technicentres et qui, en période de disette financière, coûte cher.



- **Au Technicentre Industriel Charentes Périgord**, le chapitre 8 du Statut - qui permet la mobilité forcée - vient d'être appliqué sans état d'âme contre les cheminots de Saintes. Si le chapitre 8 s'applique pour les cheminots statutaires, qu'en est-il des salariés contractuels ?

En détournant la tête des réels enjeux de société et de maintien de l'activité sur le site charentais, les directions locales précipitent les cheminots vers la précarité sociale et de grands bouleversements familiaux seulement parce qu'elles ont décidé de suivre le dogme imposé par la direction du Domaine Matériel.

- **Au Technicentre Industriel de Rennes**, les cheminots sont fliqués sur leur poste de travail et sont « sanctionnés » sur leur présence effective lorsque ces derniers prennent une pause cigarette.

De même, les cheminots se voient contraints par la DET d'effectuer des charges de maintenance "bâtiment", alors que cette charge est normalement sous-traitée depuis la délocalisation du technicentre à l'entreprise privée FIVES Maintenance ... sous prétexte que cette dernière « *met trop de temps à réagir et qu'elle coûte plus chère que lorsque c'étaient encore les IO - et donc des cheminots !!! - qui étaient chargés de cette responsabilité* » dicit le DUO de l'établissement !

Si même les directions d'établissement confirment l'analyse vérifiée de la CGT concernant la sous-traitance, alors qu'elles accèdent à nos revendications et qu'elles réinternalisent les charges de maintenance « bâtiment ».



- **Au Technicentre Sud Est Européen**, le DET a reçu les cheminots pour évoquer l'avenir du TSEE et les futures charges de travail des 2 sites de production. La CGT dénonce l'entêtement de la direction à ne pas respecter les Instances Représentatives du Personnel. La CGT réaffirme que l'apport de charges "Matériel" - TGV et autres - afin de pérenniser l'avenir du site historique de Villeneuve-Saint-Georges, fait partie de ses revendications. Cependant, les camarades et les cheminots Villenuevois ne sont pas dupes : hormis les nouvelles rames INTERCITÉS, les charges ne sont pas pérennes dans le temps et ne comportent aucune garantie sur l'avenir des emplois "cheminots" après 2020, pas plus qu'il n'y a de garanties que ces charges soient effectuées par la SNCF.
- **Au Technicentre PACA**, et suite à l'appel à la concurrence de la région, la direction d'établissement ne désire pas se positionner mettant en danger la maintenance des matériels roulants et de fait les cheminots qui y travaillent. De plus, avec le renouvellement des infrastructures locales, la direction d'entreprise et la région déroulent le tapis rouge pour la concurrence ... quel avenir pour les ateliers du Matériel ?
- **Au Technicentre Hauts-De-France**, la direction demande aux cheminots de la maintenance wagons de Dunkerque de renforcer les équipes de la maintenance TER à l'atelier de Lille. Pour faire quoi ? Comment ??? Et tout cela avec une formation minimaliste. Sans compter les kilomètres que ces derniers devront avaler quotidiennement !



Sans cesse, la CGT affirmera que de la charge, il y en a ! Et qu'il suffit de mieux la répartir pour donner à chacun du travail sur son lieu de travail, sans pour autant devoir obliger les cheminots à la mobilité forcée. De par leur savoir, leur savoir-faire, leur professionnalisme et leur implication, l'adaptabilité des techniciens de maintenance aux postes de travail n'est plus à prouver.

Alors que des intérimaires, prestataires et CDD sont employés dans nos technicentres et effectuent des charges de travail inscrites au Cadre Organisationnel ; la mobilité imposée, le cloisonnement par produit, les transferts de charges, la polyvalence accrue et la désertification des technicentres, sont des outils de destruction massive d'emplois et ni plus ni moins que des « plans sociaux déguisés ».

DSMAT et digital, le virage du numérique à marche forcée !

Sous couvert du programme « Usine du futur SNCF », la révolution industrielle du ferroviaire, prônée par la direction évolue, l'idée louable de modernisation de l'outil de production des Technicentres Industriels a fait place à une transformation managériale par la digitalisation. Enfin, la direction se dévoile et les masques tombent !

Le flicage, la traçabilité numérique sont les objectifs du patronnat pour presser les salariés à faire toujours plus vite et avec toujours moins de cheminots.

L'échec est constant et les exemples de tablettes remisées au placard et de tests non aboutis sont nombreux dans nos technicentres. Cependant, la DM persiste et signe dans son erreur de promouvoir la flexibilité par la connexion digitale.

Les TI et les TM ont besoin de cheminots au Statut, formés et en nombre pour garantir un haut niveau de fiabilité et de sécurité, moderniser le matériel et le développer pour rendre un service de qualité aux usagers.

La direction ne compte pas faire de pause dans ses restructurations. Nous devons rester en éveil et mettre la période estivale sous la vigilance des cheminots. La mobilisation doit donc se poursuivre pour qu'au plan national, comme en local, nous ayons le rapport de forces nécessaire pour faire valoir les revendications légitimes des cheminots comme seul barrage et l'unique alternative à l'ouverture à la concurrence, dangereuse et destructrice.

**Sauvons Notre Chemin de Fer
car certains veulent le descendre ...
nous, on le défend !**

F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Fonction :
Grade :
Position de rémunération :
Etablissement :
Tél :
E-mail :



J'ADHÈRE À LA CGT

FÉDÉRATION CGT CHEMINOTS
263, Rue de Paris - Case 546
93 515 MONTREUIL Cedex
Tél : 01 55 82 84 40
orga@cheminotcgt.fr
www.cheminotcgt.fr

BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :
« Que fait la CGT ? »
FAITES-LA !**

Nom du secteur : Tél :
Syndicat : Tél :
Nom du contact :
Nom du syndiqué :

